Février 2025

Nous vous invitons à participer à une journée de formation :

Gérer la problématique des races à faible effectif sur ma ferme



Objectifs :

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de gérer la reproduction de ses animaux en races locales en respectant le cahier des charges du plan de sauvegarde et de la MAEC PRM

Public :

Les éleveurs en races locales. Ils habitent tous en Bretagne.

Durée : 7h00 / 1 journée

Contenu :

09h30-13h00 :
Apport théorique sur :
- Les races locales, les plans de sauvegarde, les différents OS existants
- Le cahier des charges de la MAEC PRM

Présentation de l'outil de dépôt du conseil régional Bretagne pour la MAEC PRM

Aide au dépôt – **Prévoir si possible votre ordinateurs et dans tous les cas vos identifiants de messagerie mail ou un accès à vos mail (par téléphone par exemple)**

14h00-17h30 :

Être capable de comprendre les enjeux de la gestion génétique in-situ : présentation de la ferme de l'écomusée, discussion autour du choix de reproducteurs, de la gestion des reproducteurs en multi-espèces …

Formateurs :

Valentine Glévarec et Rim Chaabouni, animatrices techniques Races de Bretagne

Date et lieu :

Le jeudi 17 avril 2025

De 09h30 à 17h30

Lieu : salle du Korong, mairie de Rostrenen - 6 Rue Joseph Pennec, 22110 Rostrenen

L'après-midi : dans une ferme du secteur

Restauration :

Chacun emmène son pique-nique

Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation.

Méthodes pédagogiques :

Exposé avec PPT
Exercice sur l'ordinateur pour prendre en main la plate forme
Retour d'expérience
Learning expédition
Echanges et discussion

Coûts : Gratuit pour les personnes éligibles à Vivea. Pour les autres, merci de contacter Rim Chaabouni

Modalités d'inscription :

Vous pouvez vous inscrire via ce lien : https://forms.gle/tPjikGHtRPHggjhz7
Ou par mail auprès de Maxime BERGONSO, m.bergonso@gie-elevages-bretagne.fr , 06 85 70 56 83

En précisant :
- La date et le titre de formation à laquelle vous vous inscrivez
- Si vous êtes éligibles Vivéa

- ⇨ En cas de doute sur votre éligibilité, vous devez vous procurer une attestation de régularité au fond de formation Vivea, délivrée par votre MSA ou disponible sur votre espace personnel en ligne sur le site www.msa.fr

Une confirmation d'inscription par mail vous est alors envoyée.

Si une formation est complète, vous serez prévenus dans les meilleurs délais et inscrit sur liste d'attente.

Pour chaque formation, un mail de rappel est envoyé aux personnes inscrites 3-4 jours avant la formation avec le programme détaillé et la liste des inscrits à la session pour vous permettre d'organiser éventuellement des covoiturages.

Annulation d'une formation

L'annulation d'une inscription est possible sur demande, mais pour limiter au maximum les désistements, nous vous encourageons à vous inscrire uniquement si vous êtes sûr d'être disponible de jour de la formation.

En cas de désistement 3 jours ou moins avant la date de la formation, et s'il n'est pas possible de trouver un stagiaire en remplacement, vous serez susceptible d'être tout de même facturés du prix de la formation.

Attestation de présence en formation

Sur de demande du participant, après la formation, une attestation de présence en formation peut être fournie.

Concernant les personnes en situation de handicap

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter au préalable par téléphone.

Mesures de prévention Covid 19

Des mesures sont susceptibles d'être mises en place en fonction de la situation sanitaire.

Règlement intérieur et conditions générales de vente du GIE Elevages de Bretagne en libre accès sur notre site internet.